

Appliquer au quotidien la réglementation REACH des produits chimiques

Conditions de réalisation

Formation non éligible au CPF

Modalités et délais d'accès : formation réalisée à partir de 4 stagiaires et dans un délai moyen d'un mois.

Si vous avez besoin d'une adaptation particulière liée à un handicap ou une difficulté, merci de nous contacter avant l'inscription pour que nous puissions étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation dans les meilleures conditions.

Prérequis

Aucun.

Public concerné

Direction générale, Directeurs de site, Directeur technique, Directeur R&D

Tout responsable et opérationnel concerné par REACH : Service qualité, Service HSE ...

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les enjeux et les objectifs de REACH
- Identifier les conséquences pour les entreprises

- Mener les actions pour se mettre en conformité

Durée : 1 jour – 7h

Dates : 3 juin 2025

Lieu

Limoges ou distance

Animatrice

Béatrice Barlerin

Frais de participation

- Adhérent AFQP 380 € HT par personne par jour
- Non adhérent AFQP 500€ € HT par personne par jour. Nous contacter pour une formation Intra entreprise.
- **Les frais d'hébergement, de déplacement et les repas sont à la charge du participant.**
- Cette formation est éligible au fonds de la formation professionnelle suivant dispositions particulières de l'OPCO dont dépend le participant.

Nombre de participants : Limité à 10

PROGRAMME

Accueil

Tour de table

Identification des attentes des participants

- Risque commercial
 - Maîtrise et Opportunités des substances à risque

1/ Connaitre la réglementation

- Les objectifs de la réglementation Reach (origines, santé, environnement, principe)
- Les statuts concernés (fabricants, importateurs, utilisateurs, distributeurs)
- Les principales définitions (substances, mélanges, articles...)
- Les processus mis en œuvre (pré-enregistrement, enregistrement, évaluation, autorisation, information, calendrier)
- La réglementation de l'étiquetage CLP

3/ Comment procéder dans son entreprise sans être expert !

- L'organisation de la démarche côté utilisateur des produits (ressources, étapes, actions, calendrier...)
 - Les outils de mise en œuvre (outils Reach, FDS, outils complémentaires)

2/ Savoir en quoi votre activité est concernée

- Risque réglementaire
- Risque chimique & sécuritaire

4/ Comment reconnaître et gérer une substance ?

- Exercice sur une recherche de substance simple
 - Étude de cas sur une substance à risque avec nécessité de traitement

5/ Votre plan d'actions « REACH » en entreprise

- Déroulement et mise en œuvre du projet dans l'entreprise

- Faire le diagnostic et fixer les priorités
- Établir votre plan d'actions Reach et suivre sa réalisation

6/ QCM Reach de vérification des connaissances

Modalités d'évaluation

QCM et évaluation par la formatrice de l'atteinte des objectifs

Méthodes et moyens pédagogiques

Diaporama, exercices en groupe, mises en situations et partage d'expériences

Sanction de l'action de formation

Délivrance d'une attestation de formation